



Questions à Pierre-Jean Andrieu

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 03/04/2012

Saisine liée : DROITS FORMELS|DROITS RÉELS: AMÉLIORER LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX DES JEUNES

21 mars 2012 : Questions à M. Pierre-Jean ANDRIEU, ancien Délégué interministériel aux droits sociaux des jeunes, auditionné par la Section des affaires sociales et de la santé du CESE dans le cadre de la préparation de l'avis intitulé "Droits formels, droits réels: améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes".